

Terre d'eau

bulletin d'information
de la Communauté de Communes Terre d'Eau

ingloss

Numéro

02

MARS 2021

Terre^{d'}
La Communauté de Communes



Édito

Comme l'ensemble des collectivités territoriales, le fonctionnement de la communauté de communes Terre d'Eau a été impacté par la crise sanitaire sans précédent que nous connaissons depuis un an. **La Communauté de Communes Terre d'Eau a su se mobiliser**, dès le début de cette crise, en mutualisant les achats de masque et de gel hydroalcoolique afin de répondre aux besoins de nos habitants. Elle s'est investie **aux côtés de l'Etat et de la Région Grand Est** en participant financièrement au **Fonds de Solidarité** mis en place par l'Etat et au **Fonds Résistance pour accompagner nos acteurs économique locaux**.

Récemment encore, elle a mis en place une **navette spéciale « vaccination »** pour contribuer aux déplacements des personnes âgées et/ou à mobilité réduite pour leur permettre de se rendre au centre de vaccination mis en place par la ville de Vittel.

En dépit de ce contexte particulier, la Communauté de Communes Terre d'Eau a poursuivi sa dynamique de développement de l'attractivité de son territoire en concrétisant de nouveaux projets. L'installation d'une **Maison « France Services » à Vittel** et le développement des moyens humains du **Relais Assistants Maternels** ont permis d'accroître **le panel des services à la population sur le territoire**. La restructuration et l'optimisation du fonctionnement du service des **déchets ménagers** ont été mené, avec la double volonté de **rationaliser à terme les dépenses et d'amplifier la démarche du tri** afin de contribuer à un meilleur respect de notre environnement.

La CCTE a amorcé **l'engagement de nombreuses actions issues de son projet de territoire que vous découvrirez dans ce magazine** participant ainsi à la **relance de l'activité**. Une dynamique nouvelle est enclenchée en matière de **transition écologique** à travers le projet « **Trame Verte et Bleue** » en faveur du **respect de la biodiversité dans les territoires**. Celle-ci vient s'ajouter aux nombreuses actions novatrices mises en place ces dernières années par la communauté de



communes en matière de développement durable : **atelier de transformation de fruits et miellerie, rucher communautaire et verger conservatoire, Plan Abeille, aide directe aux habitants pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie, de composteurs, de vélos électriques...** La communauté de communes, en lien avec le PETR et les communautés de communes de la Plaine des Vosges, s'engage également dans un **Projet Alimentaire Territorial** dans une logique de **développement des circuits courts**. Une nouvelle phase de l'aménagement et de **l'extension de la zone d'activités économiques d'Auzainvilliers** sera également l'une des actions marquantes de cette année 2021.

La communauté de communes va devoir également **se prononcer sur la prise de la compétence « Mobilités »** qui sera l'un des enjeux majeurs de ces prochaines années pour faciliter les mobilités internes et accentuer le décloisonnement de notre territoire.

Vous le voyez, la feuille de route est bien remplie ! Je vous propose de la parcourir à travers ce nouveau numéro de Terre d'Eau infos.

Christian PRÉVOT,
Président de la Communauté
de Communes Terre d'Eau

Sommaire

- P. 3 : [Un nouveau conseil communautaire](#)
- P. 3 : [Finances](#)
- P. 4 - 5 : [Services à la population](#)
- P. 6 - 7 : [Développement économique](#)
- P. 7 : [Très haut débit : la fibre arrive sur notre territoire !](#)
- P. 8 : [Culture](#)
- P. 9 - 12 : [Projet de territoire](#)
- P. 13 : [Tourisme](#)
- P. 14-15 : [Gestion des déchets](#)
- P. 16 : [Le programme d'aides pour l'habitat](#)
- P. 17 - 19 : [Développement durable](#)
- P. 20 : [Ne perdez pas les pédales, optez pour la mobilité douce...et bas carbone](#)

Un nouveau conseil communautaire

Suite aux dernières élections municipales, un nouveau conseil communautaire a été installé le 17 juillet 2020. Chaque commune membre de la CCTE y est représentée, constituant un conseil de **69 conseillers titulaires et 42 conseillers suppléants**. La liste complète est disponible sur notre site Internet.

Ce conseil communautaire a élu un président et neuf vice-présidents, chargés chacun d'une délégation :

- ◆ **Président :** Christian Prévot
- ◆ **1er Vice-président :** Daniel Thiriat [Ressources humaines et finances](#)
- ◆ **2ème Vice-président :** Franck Perry [Développement économique](#)
- ◆ **3ème Vice-président :** Bernard Tacquard [Déchets ménagers](#)
- ◆ **4ème Vice-président :** Nathalie Brabis [Action sociale et services à la personne](#)
- ◆ **5ème Vice-président :** Patrick Floquet [Projet de territoire et suivi des politiques territoriales](#)
- ◆ **6ème Vice-président :** Dominique Collin [Développement durable, environnement et GEMAPI](#)
- ◆ **7ème Vice-président :** Véronique Perussault [Tourisme et communication](#)
- ◆ **8ème Vice-président :** Patricia Pech [Habitat](#)
- ◆ **9ème Vice-président :** Luc Gerecke [Culture, sport et animation](#)



Bilan financier 2020

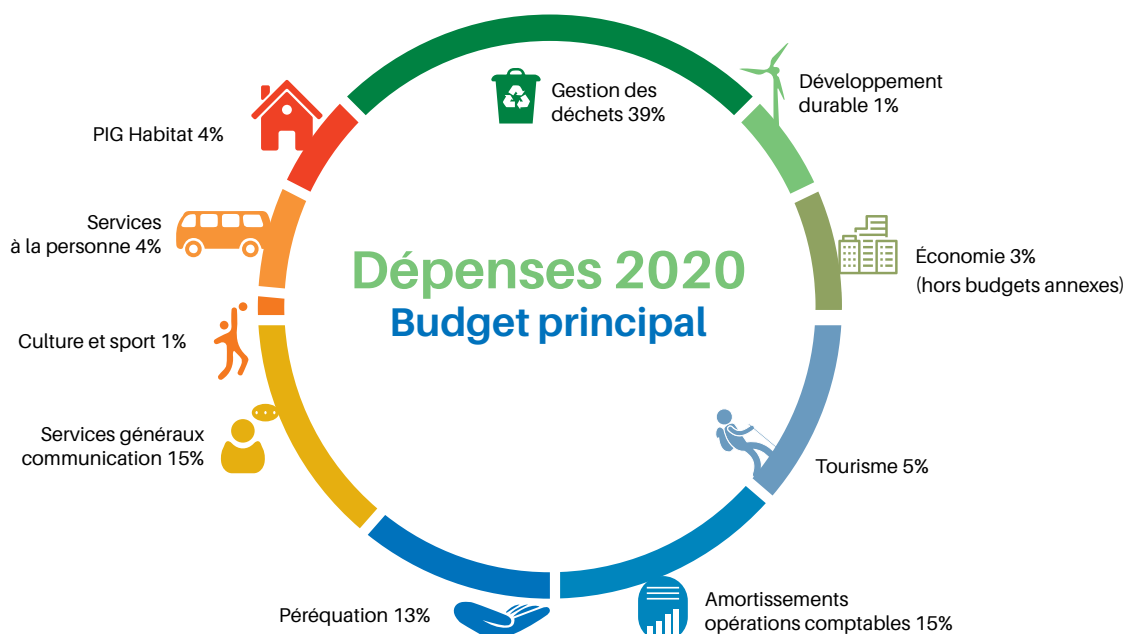
Le budget principal regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes afférentes aux compétences exercées par la collectivité (domaines détaillés dans le schéma ci-dessous).

Pour 2020, le montant total des dépenses s'élève à 6,4 millions d'euros, le montant total des recettes est de 6,9 millions d'euros.

Deux budgets annexes réunissent toutes les opérations comptables liées à la gestion des parcelles situées sur les différentes zones d'activités (achat, vente, aménagement)

et au fonctionnement des bâtiments dont la collectivité est propriétaire sur l'ensemble des zones (éclairage public, fonctionnement de l'atelier transformation de fruits, etc.)

Ces budgets annexes, zones d'activités et bâtiments confondus, représentent une enveloppe de dépenses de 4,6 millions d'euros mobilisée en faveur du développement économique sur le territoire, en plus des actions de soutien figurant dans le budget principal pour 0,5 million d'euros.



Services à la population



France Services : un guichet unique pour toutes vos démarches administratives en ligne !

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec Internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner !

Permis de conduire, carte grise, prime d'activité, allocation logement...
France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quelle que soit la commune où vous vivez.

France Services c'est aussi, en un seul et même endroit, vos rendez-vous avec des partenaires tels que : CAF, sécurité sociale, MSA, Pôle Emploi, Mission locale, conciliateur de justice, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles...



Mise en relation



Information
orientation



Démarches
administratives



Espace public
numérique

La Communauté de Communes Terre d'Eau a obtenu le label « France Services » et a ainsi pu ouvrir ce nouvel espace depuis le 23 novembre 2020, au sein de la Maison Ressources à Vittel (29 rue François Richard). L'espace France Services est ouvert :

- Tous les matins du lundi au vendredi : 8h30 -12h
- Le mercredi et jeudi après-midi : 13h30 – 16h45

N'hésitez pas à contacter France Services au 06 17 97 26 52 ou par mail : franceservices@cc-terredeau.fr

Aire d'accueil des gens du voyage :

un nouveau prestataire pour assurer la gestion

La communauté de communes gère une aire d'accueil des gens du voyage, située route de Lignéville à Vittel. L'aire comprend douze emplacements, équipés chacun d'un bloc sanitaire avec des compteurs individuels pour l'eau et l'électricité.

L'installation sur l'aire est possible après acquittement d'une caution et prépaiement de la redevance de séjour et des consommations. Les tarifs sont les suivants :

- Redevance de séjour : 3,50 € /jour
- Eau : 4,55 € /m3
- Électricité : 0,15 € /KWh
- Caution : 100 €

Depuis le 10 décembre 2020, la gestion de l'aire a été confiée à la société l'Hacienda qui assure l'ensemble des missions règlementaires : accueil et gestion des entrées et sorties, médiation, accompagnement social, gestion administrative et comptable, entretien, nettoyage et maintenance de l'aire.



Du nouveau au Relais Assistants Maternels

Afin de répondre aux besoins du territoire, une seconde animatrice a été recrutée. Sandra BARCI-KOENIG a ainsi rejoint le Relais Assistants Maternels aux côtés d'Audrey CHAUMONT.

En raison du contexte sanitaire, les activités d'éveil qui avaient lieu quatre fois par semaine ont dû être suspendues. Les animatrices ont alors imaginé des alternatives pour **maintenir le lien avec les assistantes maternelles** :

- Création d'un journal « La vie du RAM » qui est envoyé par email à toutes les assistantes maternelles deux fois par mois,
- Proposition chaque semaine de nouvelles idées d'activités d'éveil par email.

Les animatrices ont continué de rencontrer les familles et les assistantes maternelles pour les aider dans leurs démarches. Le RAM a également proposé des formations aux assistantes maternelles.

Du côté de la communication, les animatrices ont mené deux projets :

- Donner un nom au RAM : des propositions de nom faites par les assistantes maternelles ont fait l'objet d'un vote par la commission action sociale et services à la personne en février. Le RAM a désormais un nom : **DIABOL'O !**
- Réaliser une nouvelle plaquette de présentation : c'est chose faite, en partenariat avec un élève en stage en infographie, Oscar VINCENT.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le RAM au 06 17 35 81 37 ou ram@cc-terredeau.fr

Ateliers informatique : bilan 2019-2020

Dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique, la communauté de communes propose depuis plusieurs années des ateliers informatique pour public senior. **Ces ateliers d'initiation à l'outil informatique et à Internet se déroulent à Bulgnéville, dans la salle de réunion de la communauté de communes.** En partenariat avec le centre social La Toupie, les ateliers sont animés par un formateur en informatique, avec l'aide de bénévoles du territoire.

Malheureusement à cause de la crise sanitaire, le démarrage de la saison 2020-2021 a dû être suspendu.

L'année 2019-2020 en quelques chiffres :

- 2 ateliers d'1h30 chaque jeudi après-midi
- 42 ateliers réalisés entre le 4 novembre 2019 et le 2 juillet 2020 (suspendus du 19/03 au 17/06)
- 39 personnes ont fréquenté ces ateliers
- 3 bénévoles pour assister le formateur sur Bulgnéville



LE + POUR 2021 : pour permettre un meilleur accompagnement les ateliers seront limités à 7 participants, et un atelier supplémentaire sera proposé en fin d'après-midi... dès que la situation sanitaire le permettra !

Développement économique

Zone d'Activités d'Auzainvilliers :

La Communauté de Communes Terre d'Eau est actuellement sollicitée par plusieurs porteurs de projets, notamment sur la zone d'activités d'Auzainvilliers.

Aussi, étant limitée en termes d'aménagement pour accueillir ces différents projets, la communauté de communes a souhaité s'engager dans une opération d'extension des VRD (Voiries et Réseaux Divers) afin de pouvoir **assurer la desserte des parcelles disponibles situées au nord-est de cette zone d'activités.**

L'objectif est de pouvoir continuer à accueillir des activités sur la ZA d'Auzainvilliers en maillant son périmètre par de la voirie et équipements liés et, ainsi, pouvoir **proposer des emplacements viabilisés aux futurs porteurs de projets intéressés pour s'installer sur notre territoire.**

Cette opération d'extension de voirie est estimée à environ 750 000 € TTC et la Communauté de Communes Terre d'Eau a sollicité la participation financière de l'Etat au titre de la DETR dans le cadre de son plan « France Relance ».



Toujours au plus près des artisans et commerçants

Notre action en faveur du développement économique, c'est aussi le soutien apporté aux artisans et commerçants situés sur les 45 communes de ce territoire, avec l'inscription de la communauté de communes dans le dispositif FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Ce dispositif est destiné à la **dynamisation et la modernisation des activités commerciales et artisanales de notre territoire** et ce, **jusqu'au mois de juin 2021.**

Cette aide pour les artisans-commerçants peut représenter jusqu'à **50% d'aides** sur les dépenses éligibles telles que la modernisation des locaux, vitrines, accessibilité ERP, sécurisation local, investissements de contrainte, productivité et de capacité.

Ce dispositif a déjà suscité l'intérêt d'une soixantaine d'artisans-commerçants et plus d'une trentaine de dossiers sont déjà engagés pour obtenir une subvention, soit environ **250 000 € programmés** pour environ **770 000 € de travaux** effectués par les entreprises du territoire.

Aides à l'Immobilier d'Entreprise

Ce dispositif, en partenariat avec le Conseil Départemental des Vosges, a pour objectif de **soutenir les petites et moyennes entreprises**, sur le territoire de la Communauté de Communes Terre d'Eau, qui investissent dans l'immobilier pour des opérations de construction, d'extension, de travaux d'aménagement ou de requalification d'un **bâtiment à vocation économique**.



Les bénéficiaires de ce dispositif peuvent obtenir une subvention plafonnée à 10 000 € pour des travaux inférieurs à 150 000 € HT et jusqu'à 50 000 € pour des travaux supérieurs à 150 000 € HT.

Très haut débit : la fibre arrive sur notre territoire !

Que ce soit pour travailler, étudier, se soigner ou communiquer, avoir accès à Internet avec un Très Haut Débit est devenu utile et sera rapidement indispensable. La fibre optique est la meilleure technologie pour apporter ce Très Haut Débit à tous les habitants. Le projet LOSANGE est ainsi né, à l'initiative de la Région Grand Est, avec pour mission d'amener le Très Haut Débit dans près de 3 400 communes, avec plus d'un million de prises.

Représentant un coût total de 1,5 milliard d'euros, ce projet est possible grâce aux financements publics de l'Union Européenne, l'Etat, la Région Grand Est, les 7 conseils départementaux et les 88 intercommunalités concernés sur le périmètre. **La Communauté de Communes Terre d'Eau participe au financement de ce projet à hauteur d'1,15 million d'euros.**

Le déploiement de la fibre optique a démarré en 2018, et sera entièrement terminé sur notre territoire en 2022. Depuis la phase d'études jusqu'au raccordement, la durée de l'opération peut varier de 8 à 14 mois selon la taille de la commune.

Une fois la commercialisation ouverte sur votre commune, **vous recevrez une information vous indiquant les démarches à effectuer**, afin de souscrire un abonnement très haut débit auprès de l'opérateur de votre choix. **Le raccordement jusque votre habitation sera gratuit.**

Des réunions publiques étaient prévues avant chaque ouverture commerciale, mais elles ont dû être annulées à cause de la crise sanitaire.

Pour toute question ou pour tester votre éligibilité,
rendez-vous sur www.losange-fibre.fr



Initiations musicales dans les écoles



La Communauté de communes, associée aux écoles élémentaires de son territoire, développe depuis plusieurs années un projet de **sensibilisation à la pratique musicale collective**, en partenariat avec le CEDEM (CEntre Des Expressions Musicales) de Contrexéville et l'Inspection de l'Education Nationale.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, **les élèves de l'école de Bulgnéville** (CP et CE1-CE2), **Mandres-sur-Vair** (CP-CE1) et **Saint-Remimont** (CM2) ont pu bénéficier des interventions musicales proposées par Mme BREUSCH, musicienne professionnelle titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant.

L'interruption imposée de 3 mois, liée aux mesures sanitaires, n'a pas permis aux élèves de terminer leur cycle musical. Celui-ci s'est donc poursuivi à la rentrée de septembre pour prendre fin la dernière semaine de janvier 2021.

La Mallette numérique

Le partenariat unissant le Conseil Départemental des Vosges et la Communauté de communes Terre d'Eau autour du dispositif « La Mallette Numérique » est renouvelé pour une durée de 3 ans.

Pour rappel, « La Mallette numérique » permet à tous les inscrits des bibliothèques et médiathèques publiques des Vosges de bénéficier d'un ensemble de ressources en ligne accessibles à distance.

Le portail « La Mallette numérique » comprend des ressources variées couvrant différents domaines, notamment l'autoformation, la musique, les livres, la presse, les films ou encore un espace jeunesse sécurisé.

Ces ressources sont accessibles en streaming (c'est-à-dire en continu donc non téléchargeables).

La communauté de communes a le projet de recruter un service civique pour accompagner les bibliothèques du territoire dans l'utilisation de la mallette numérique.



Parcours « spectacle vivant »

avec l'Agence Culturelle Grand Est

L'Agence Culturelle a proposé pour l'année 2020, un parcours à destination des intercommunalités du Grand Est pour aider à la qualification et à la **structuration de l'offre culturelle en spectacle vivant sur le territoire**. La Communauté de communes Terre d'Eau participe à ce programme qui s'inscrit dans une réflexion impulsée par le projet de territoire : la mise en place d'un **projet culturel et artistique partagé**.

Ce projet prévoit notamment la mise en œuvre d'un événement culturel phare et la création d'un Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC), pour garantir l'accès pour tous les jeunes à une éducation artistique et culturelle, et une mise en réseau des acteurs culturels.

Actuellement l'intercommunalité se trouve dans une phase de structuration de son rôle en matière de spectacle vivant.

PROJET DE TERRITOIRE 2020 - 2030

Le **Projet de Territoire** a été initié en 2019 par les élus de la Communauté de Communes Terre d'Eau pour analyser les enjeux de développement du territoire et **définir d'une stratégie d'action publique adaptée.**

Véritable guide de l'action publique locale, ce document a pour but de définir les **grandes orientations à mettre en œuvre dans les dix prochaines années**, pour assurer un développement du territoire cohérent et équilibré.

UN TRAVAIL COLLABORATIF, DÉBATTU ET PARTAGÉ



Une 15^e de réunions organisées à l'occasion de l'élaboration du projet, ouvertes à de nombreux acteurs : élus, partenaires institutionnels, habitants, acteurs associatifs, agents économiques, ... dans une **logique participative**

Des thématiques transversales : développement économique, développement touristique et culturel, urbanisme et habitat, services et équipements, valorisation du cadre de vie, environnement, ...

UN DOCUMENT À BUT STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL



- Observer et analyser le fonctionnement territorial
- Identifier les enjeux de développement et d'aménagement



- Fixer les grandes orientations et les objectifs de développement pour le territoire à l'horizon 2030



- Traduire la stratégie dans un programme d'actions concrètes
- Prioriser l'action publique selon un calendrier à court, moyen et long-termes

LES GRANDES ORIENTATIONS

AXE A OFFRIR À TOUS LES CONDITIONS OPTIMAL D'UN ACCUEIL



ACCOMPAGNER LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DES COLLECTIVITÉS

Identification des sites à enjeux d'aménagement et d'urbanisme

Accompagnement technique des collectivités pour faciliter la réalisation de projets concrets

Financement d'études pour la revitalisation et le réaménagement qualitatif des villages



Cadre de vie & revitalisation des villages



DÉVELOPPER UN PROGRAMME « SANTÉ ET SERVICES À LA PERSONNE »

Mesures incitatives pour l'installation de praticiens de santé

Accompagnement des acteurs de la filière de la santé et des services à la personne

Financement d'actions expérimentales pour faciliter le maintien à domicile : télémédecine, téléassistance, domotique, ...



Santé & services à la personne



METTRE EN PLACE LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

Mise en place de la **Maison de Services au Public** (MSAP ou « France Services »)

Développement de **services en itinérance** pour rapprocher les services de la population isolée

Identification et **aménagement d'espaces d'accueil ruraux** pour les services



Accès aux services & démarches administratives



OPTIMISER LES OUTILS DE MOBILITÉ

Renforcement du service de Transport à la Demande : plages horaires, adaptation aux publics-cibles : jeunes, personnes âgées, touristes et visiteurs, ...

Expérimentation de nouveaux outils de mobilité : covoiturage et autopartage, déplacements doux, solutions de mobilité pour les touristes



Mobilités & déplacements



METTRE EN PLACE UN PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE PARTAGÉ

Renforcement de l'animation culturelle dans les villages

Mise en réseau des bibliothèques

Développement d'un **Projet Culturel de Territoire**

Création d'un **calendrier culturel concerté**

Élaboration d'un **événement culturel phare** pour valoriser Terre d'Eau et fédérer ses acteurs



Offre culturelle

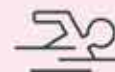


DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER L'OFFRE SPORTIVE

Mise en relation des acteurs sportifs et soutien d'actions ciblées : organisation d'événements sportifs, recensement des activités et des structures, ...

Adaptation de l'offre sportive aux publics spécifiques : jeunes et adolescents, handisport, école de sports-nature, ...

Aménagement d'espaces sportifs sur le territoire de la Communauté de Communes



Sports & loisirs

AXE C

TERRE
2020

S DU PROJET DE TERRITOIRE

INITIER UNE DÉMARCHE DE GESTION TERRITORIALE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES



Accès à l'emploi
& recrutement

Amélioration de la **connaissance des besoins des actifs et des entreprises** pour favoriser le bon fonctionnement économique du bassin de vie et pallier aux difficultés de recrutement

Facilitation de l'accès à l'emploi, côté employeur et côté employé : formations, insertion professionnelle, mise en relation offre-emploi, ...

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Croissance verte
& économie circulaire

Organisation et animation de **rencontres entre les acteurs** économiques locaux

Accompagnement du **développement des synergies** de mutualisation et de substitution

Actions de sensibilisation aux enjeux et aux bénéfices de l'économie circulaire

S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Circuits courts

Participation à l'**élaboration du Projet Alimentaire Territorial** et montage de partenariats

Accompagnement des porteurs de projet, des exploitants, entreprises, consommateurs, ...

Identification des espaces à potentiel pour la diversification des productions agricoles, l'implantation de bâtiments de transformation, la vente directe, ...

METTRE EN ŒUVRE UN PLAN BIODIVERSITÉ ET DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES



Transition écologique

Campagne de **sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales** à destination des habitants et des entreprises

Actions en faveur de la transition écologique : replantage des haies, renaturation de cours d'eau, revalorisation des berges, amélioration des réseaux d'eau potable, réhabilitation thermique, ...

DÉVELOPPER LES POLITIQUES DE PROMOTION TERRITORIALE



Communication

Valorisation de l'identité territoriale : label de reconnaissance des productions locales, charte éco-citoyenne, promotion du territoire à grande échelle

Mise en place d'Ambassadeurs de la Ruralité pour créer du lien social : animations intergénérationnelles, activités et loisirs pour tous, rencontre des personnes isolées...

RENFORCER ET REPOSITIONNER LES ACTIONS D'ANIMATION TOURISTIQUE



Tourisme

Développement d'outils partagés pour les prestataires : annuaire touristique unique, centrale de réservation multilingue, charte des hébergeurs et formation, ...

Travail sur l'offre d'hébergement haut de gamme et aides à la modernisation des hébergements ruraux

Diversification de l'offre touristique à destination des jeunes : auberge de jeunesse, accueils sports-nature, ...

AXE B
OPTIMISER L'ÉCOSTYÈME TERRITORIAL
& PROTÉGER LES RESSOURCES LOCALES

VALORISER & PROMOUVOIR
LES ATOUTS DU TERRITOIRE

LA FEUILLE DE ROUTE

UN CALENDRIER ÉVOLUTIF POUR UN PROJET VIVANT

Un **calendrier de mise en œuvre** permet de phaser dans le temps la réalisation des objectifs du Projet de Territoire.

Le programme prévoit le **lancement de nouvelles actions dès 2020**, dans une logique de démarrage rapide et efficace de la stratégie d'action publique. D'autres actions seront lancées par la suite.

Le suivi régulier du contexte territorial et **l'évaluation annuelle des actions** mises en place faciliteront une adaptation « en temps réel » du programme, pour prendre en compte la réalité du terrain et ses évolutions et pour donner vie au Projet de Territoire. Ainsi, **le programme et le calendrier des actions pourront évoluer** en fonction des opportunités financières et des politiques publiques déployées ces dix prochaines années.

LANCEMENT PROGRESSIF DES ACTIONS & DES INVESTISSEMENTS



SUIVI ANNUEL ET ÉVALUATION DES ACTIONS & RÉAJUSTEMENT(S) ÉVENTUEL(S) DU PROGRAMME

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET PARTICIPATIVE

Des partenariats à développer avec différentes catégories d'acteurs pour assurer la réalisation des actions programmées :

PARTENAIRES PUBLICS



Services de l'État, Région Grand Est,
Département des Vosges,
PETR (Pays) de l'Ouest Vosgien, ...

SOCIÉTÉ CIVILE LOCALE



Habitants, associations,
entreprises locales, hébergeurs
touristiques, ...

ACTEURS INSTITUTIONNELS



Chambre d'Agriculture des Vosges,
Chambre de Commerce et d'Industrie,
réseau Pôle Emploi, ENSAIA, ...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES & COMMUNES MEMBRES



ACTEURS DU LOGEMENT



Bailleurs sociaux, Établissement
Public Foncier de Lorraine (EPFL),
ANAH, ...

POUR ALLER PLUS LOIN...



Communauté de Communes Terre d'Eau
58 Rue des Anciennes Halles
88140 BULGNÉVILLE
Tél : 03 29 05 29 24
www.cc-terredeau.fr

Organismes financeurs



Étude réalisée par



URBICAND SCOP
71 rue Chabot-Charny
21000 DIJON
Tél : 03 80 36 49 42



ESPELIA - Agence régionale Est
Le Britannia, bât. A
20, bdv Eugène Deruelle
69003 Lyon
Tél : 04 72 68 01 82

Un nouveau sentier de randonnée

Le territoire de la Communauté de Communes Terre d'Eau est traversé par environ 200 km de sentiers de randonnée. Pour de simples balades en famille ou des randonnées plus intenses, ces circuits entièrement balisés vous permettent de découvrir un riche patrimoine naturel.

Afin de continuer à enrichir le panel de sentiers de qualité, la CCTE s'est engagée dans un plan pluriannuel de développement de nouveaux sentiers qui mailleront le territoire. A ce titre, elle investit actuellement dans une opération de requalification d'un sentier au sud-ouest

du territoire, le sentier dit de l'Anger. Ce sentier relie les communes de Saint-Ouen-lès-Parey, Saulxures-lès-Bulgnéville et La Vacheresse-et-la-Rouillie.

Cette démarche importante pour le développement touristique et pour les promeneurs locaux se fait en partenariat avec des randonneurs bénévoles qui apportent toute leur connaissance du monde des sentiers pédestres. Par ailleurs, la CCTE et le Club de Randonnée de Contrexéville ont renouvelé leur partenariat pour l'entretien de ces sentiers.



Des aides pour l'immobilier touristique

Ce dispositif a pour objectif de soutenir les petites et moyennes entreprises ainsi que les particuliers qui investissent dans l'immobilier de tourisme pour des opérations de construction, d'extension, de travaux d'aménagement ou de requalification d'un bâtiment à vocation touristique.

Les bénéficiaires de ce dispositif peuvent obtenir une subvention plafonnée à 10 000 € pour des travaux inférieurs à 150 000 € HT et jusqu'à 50 000 € pour des travaux supérieurs à 150 000 € HT. Ces subventions sont versées par le Conseil Départemental des Vosges, avec la participation financière de la Communauté de Communes Terre d'Eau.

De nombreux projets sont accompagnés par ce dispositif sur notre territoire, en voici deux exemples :

Time Hôtel à Contrexéville



Travaux : rénovation de la salle à manger, création d'un espace bar, réfection de chambres

L'avis du propriétaire :

« Cette aide de 4 000 € a été la bienvenue, les travaux ont été terminés en mars 2020, l'impact économique ne pourra être évalué qu'ultérieurement. »

Camping « Porte des Vosges » à Bulgnéville



Travaux : création d'un espace fermé pour l'accueil et la restauration, stabilisation de 10 emplacements.

L'avis de la propriétaire :

« Cette subvention de 10 000 € a été un soutien pour ce projet qui a permis d'améliorer le confort des clients. »



Retrouvez toutes les informations touristiques et des idées de sortie sur le territoire sur le site Internet de l'office de tourisme intercommunal « Destination Vittel-Contrexéville » :

www.vittel-contrex.com



Gestion des déchets

Réduire les déchets ?

Une mission pour le nouvel agent du service collecte des déchets



Un poste de chargée de mission prévention des déchets a été créé à la Communauté de Communes Terre d'Eau, mutualisé avec la Communauté de Communes Mirecourt Dompaire.

Sa mission principale est de déployer le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) sur le territoire de la communauté de communes. Ce programme d'une durée de 6 ans a pour objectif de réduire la production de déchets ménagers et assimilés sur le territoire **en favorisant notamment le compostage et la lutte contre le gaspillage alimentaire.**

Interview d'Anne-Lise SUDOUR

Anne-Lise, tu es chargée de mission prévention des déchets à la CCTE, quelles sont tes missions ?

Pour synthétiser, j'ai pour mission d'aider les habitants du territoire à réduire les déchets dans leurs poubelles !

Pourriez-vous nous donner des exemples de pistes d'actions pour réduire ses déchets ?

Pour commencer, composter permet de réduire le volume de nos déchets de 30% ! J'ai d'ailleurs créé un guide de compostage simple qui récapitule les informations incontournables. On peut aussi faire attention à sa consommation pour réduire le gaspillage alimentaire ainsi que la nocivité des produits que l'on utilise !

Tu as participé aux animations sur le compostage dans les jardins partagés de l'association La Toupie les 25 septembre et 7 octobre 2020, qu'y as-tu fait ?

Nous avons proposé une formation sur les bonnes pratiques du compostage, les participants recevaient un kit comprenant un composteur, une tige aératrice et un bioseau. Les usagers étaient ravis !

Quels conseils pourrais-tu donner pour bien composter ?

Pour que votre compost soit de bonne qualité, il faut que vous mélangiez à parts égales la matière fraîche (épluchures, restes de repas, déchets de jardin...) et la matière sèche (broyat, feuilles mortes, carton sans étiquette...). Le résultat devrait être un compost qui sent l'humus de forêt !

Animations compostage

Les jardins partagés de La Toupie à Contrexéville ont accueilli les 25 septembre et 7 octobre 2020 des animations sur le compostage. Au programme : présentation des bonnes pratiques du compostage par Anne-Lise, remise de bons pour acheter un composteur par foyer et atelier kokedama par Florence d'EVODIA (petite plante insérée dans une boule de compost entourée de mousse végétale). Nous remercions les bénévoles du centre social La Toupie et les services techniques de la ville de Contrexéville pour leur aide à l'organisation de cette animation.



Simplification des gestes de tri dans les Vosges

Une simplification du geste de tri a été mise en place le 1^{er} janvier 2021 sur le département des Vosges. Avec l'extension des consignes de tri, les Vosgiens peuvent désormais trier 100 % de leurs emballages. Cette simplification permet de réduire les erreurs de tri et ainsi d'augmenter la quantité d'emballages et papiers collectés.



Dans les Vosges, je TRIE tous mes EMBALLAGES

Magazines & Journaux en PAPIER



Emballages alimentaires en CARTON



Conserves & Emballages en MÉTAL



Bouteilles & Flacons en PLASTIQUE



BARQUETTES



BOITES POTS TUBES



SACS FILMS PLASTIQUES



Conception: Évodia...11/2020

Le programme d'aides pour l'habitat



Un Programme d'Intérêt Général (PIG) sur l'Habitat existe sur le territoire de la CCTE et se terminera en décembre 2021. Le programme est destiné aux propriétaires occupant leur logement qui envisagent des travaux liés aux économies d'énergie (isolation combles, toiture, murs ou planchers, changement système de chauffage, remplacement fenêtres) ou à l'adaptation du logement face à la perte de mobilité ou au handicap.

La CCTE a mis en place ce programme depuis 2017. En moyenne, cela représente chaque année sur la communauté de communes :

- ◆ **70 particuliers** aidés dans leurs travaux
- ◆ **1 300 000 € de travaux**, qui génèrent un impact économique pour le territoire et nos artisans
- ◆ **+ de 900 000 € d'aides publiques**, pouvant atteindre jusqu'à 80% du coût des travaux.

La Communauté de Communes Terre d'Eau contribue financièrement à ce programme, à hauteur de 125 000 € par an, aux côtés de l'Etat (ANAH et prime Habiter Mieux), de la Région Grand Est, et du Conseil Départemental des Vosges.

Vous souhaitez améliorer la performance thermique de votre logement ? Réduire votre facture énergétique ? Adapter votre logement face à une perte d'autonomie ?

N'hésitez plus, si :

- ◆ Vous êtes propriétaire de votre logement,
 - ◆ Vous respectez les conditions de ressources précisées dans ce tableau ci-dessous
 - ◆ Votre logement a plus de 15 ans,
- Vous pouvez bénéficier du programme Habiter Mieux,
- ◆ en vous inscrivant en ligne sur le site <https://monprojet.anah.gouv.fr>
 - ◆ en renvoyant le questionnaire découpable ci-dessous.
 - ◆ en contactant notre opérateur « **Association Camel Vosges** » qui **vous apportera des conseils personnalisés et étudiera votre projet gratuitement.**



Si vous ne remplissez pas tous les critères pour le programme Habiter Mieux et que votre logement a plus de 2 ans, vous pouvez bénéficier de **MaPrimeRénov'** en vous inscrivant en ligne sur le site www.maprimerenov.gouv.fr



Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

PROGRAMME HABITER MIEUX

Je précise mes besoins :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Isoler les combles ou la toiture | <input type="checkbox"/> Remplacer les fenêtres |
| <input type="checkbox"/> Isoler les planchers | <input type="checkbox"/> Changer le système de chauffage |
| <input type="checkbox"/> Isoler les murs | <input type="checkbox"/> Faire des travaux d'adaptation pour le maintien à domicile |

**Je retourne cette fiche à la Délégation Locale de l'ANAH :
22 à 26 avenue Dutac 88026 EPINAL CEDEX**

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Mail : _____

Ville du logement à rénover (si différente) : _____

Cette démarche ne vous engage en rien !

Nombre de personnes dans le ménage	Plafond de ressources 2021*
1	19 074 €
2	27 896 €
3	33 547 €
4	39 192 €
5	44 860 €
Par personne suppl.	+ 5 651 €

*revenu fiscal de référence inscrit sur votre dernier avis d'imposition



CAMEL Vosges



Développement durable

Trame Verte et Bleue, la CCTE agit pour la biodiversité

La **Trame Verte et Bleue** est un des **outils en faveur de la préservation de la biodiversité**. Elle vise à freiner l'érosion et l'artificialisation des sols, et à remettre en bon état les continuités écologiques. Ainsi **les populations d'espèces animales et végétales peuvent se déplacer et accomplir leur cycle de vie** (alimentation, reproduction...) dans des conditions favorables. La Trame Verte et Bleue contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels (haies, forêts, mares, zones humides...).

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

Espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche, où les espèces peuvent effectuer leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement.

CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Connexions entre les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur développement : haies, chemins, ripisylves, mares, bosquets ...

COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES

Importants pour la préservation des espèces (animales et végétales), ils constituent des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.



Engagée depuis plusieurs années dans des actions en faveur de l'environnement, la Communauté de Communes Terre d'Eau a fait le choix de s'inscrire dans la démarche Trame Verte et Bleue.

Afin d'établir un diagnostic identifiant les enjeux de biodiversité sur notre territoire, **25 élèves de l'école d'ingénieurs AgroParisTech de Nancy ont effectué un stage de 5 semaines de collecte de données et de prospection de terrain**. Ces travaux ont été conduits courant janvier et février 2021, en partenariat avec la communauté de communes, les associations environnementales et les structures agissant sur la biodiversité du territoire. Cette étude collaborative, financée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse à hauteur de 80%, conduira à la déclinaison d'un **plan d'actions à déployer sur plusieurs années**. Ce travail a permis de déposer une candidature à l'appel à projets Trame Verte et Bleue fin février 2021. Plus d'informations dans le prochain numéro !

Plantez des haies

La CCTE a candidaté à un appel à projets proposé par la Chambre d'Agriculture des Vosges, pour planter **1 km de haies sur la zone d'activités d'Auzainvilliers**. Les haies protègent les cultures et améliorent le sol tout en servant d'abri et de garde-manger pour les insectes auxiliaires et les oiseaux. **Les haies font partie des aménagements les plus propices à la biodiversité**. Ces haies seront plantées fin mars 2021.

*Si vous aussi vous souhaitez planter des Haies,
le Conseil Départemental des Vosges peut vous accompagner techniquement et financièrement.*
Rendez-vous sur leur site internet www.vosges.fr rubrique « Transition écologique / Plantez des haies »



Développement durable

Atelier de transformation de fruits

L'atelier de transformation de fruits intercommunal a ouvert ses portes **du 28 août au 18 novembre 2020**, afin de proposer aux usagers le pressage et la pasteurisation de leurs pommes, poires, coings et raisins.

Cette année a été exceptionnelle : 300 personnes, dont 220 habitants du territoire de la communauté de communes, ont pu bénéficier des services proposés pour transformer environ **45 tonnes de fruits, avec un rendu de 25 000 litres de jus de fruits.**



Témoignage d'un usager de l'atelier, habitant Bulgnéville :

- « on peut valoriser des pommes qu'on ne mangerait pas forcément »
- « le format en cubi est très pratique »
- « on apprécie le fait de participer au pressage, l'ambiance est bonne »
- « il faut continuer comme ça! »



Formations sur l'entretien des vergers

Des formations sur l'entretien d'un verger seront programmées en 2021, animées par les Croqueurs de pommes.

Destinées à un public adulte, ces formations porteront sur différents thèmes : taille de formation et d'entretien - soins aux vergers - greffage et plantation - transformation des fruits - pomologie, prunes et autres fruits.

Un **verger pédagogique** va être mis en place en 2021 autour de l'atelier de transformation de fruits et miellerie sur la Z.A. d'Auzainvilliers. Les variétés locales d'arbres fruitiers identifiées lors des précédentes opérations vergers y seront plantées. Ces actions autour des vergers sont financées par les fonds européens LEADER.

Programme Alimentaire territorial

« *Plaine des Vosges, Pleine de goûts ; de la terre à l'assiette* »

Suite à la loi EGALIM (loi sur l'Alimentation) d'octobre 2018, cinq enjeux ont été définis par l'État : assurer le revenu des producteurs, améliorer les conditions sanitaires et environnementales de production, renforcer le bien-être animal, favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous, et réduire l'utilisation du plastique.

Pour réaliser ces enjeux, un outil apparaît comme idéal : le **Programme Alimentaire Territorial (PAT)**. Celui-ci avait été identifié comme prioritaire dans le projet de territoire conduit par la CCTE.

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de la Plaine des Vosges va porter deux études qui initieront le développement d'un PAT à l'échelle de la Plaine des Vosges, en partenariat avec le Conseil Départemental des Vosges, la DRAAF Grand Est, les Communautés de communes Terre d'Eau, Mirecourt Dompain, Ouest Vosgien, et la Ferme de Braquemont.

Les deux actions principales sont :

- ◆ Un état des lieux de la restauration collective, en vue d'accompagner les territoires pour atteindre les objectifs de la loi EGALIM, qui se terminera à l'été 2021 ;
- ◆ Un état des lieux de la production locale, des débouchés locaux et de la consommation locale qui se terminera fin 2021.



Actions de sensibilisation au développement durable

Les abeilles, insectes pollinisateurs de notre territoire

Diverses actions sont organisées par la communauté de communes afin de mieux connaître les abeilles, insectes pollinisateurs de notre territoire.

Programme 2020-2021 :

- ◆ **12 animations scolaires avec remise d'un livret pédagogique et d'un pot de miel pour chaque élève :**
 - 4 au rucher pédagogique intercommunal (mai 2021)
 - 6 en milieu scolaire avec l'association les petits débrouillards (décembre 2020)
 - 2 en bibliothèques avec l'association Apicool (printemps 2021)
- ◆ **1 conférence sur l'abeille sauvage** - association Apicool (printemps 2021)
- ◆ **1 spectacle enfant « l'abeille quelle merveille »**
Fête de l'automne à Contrexéville (sept 2020)
- ◆ **Formation à l'apiculture (pour adultes) avec le rucher Néocastrien** - avec dotation d'une ruche et d'une tenue de protection. **Encore quelques ruches disponibles, inscrivez vous auprès de la CCTE**
- ◆ **Construction d'un sentier (signalétique et haie mellifère) et d'un rucher pédagogique intercommunal**
- ◆ **Mise à disposition d'une exposition sur le monde de l'abeille**, pour les associations, écoles, bibliothèques...



Animations dans les écoles sur l'eau et les éco-gestes



La communauté de communes a proposé aux écoles de son territoire d'accueillir une **animation sur l'eau et les éco-gestes**.

Deux associations sont ainsi intervenues dans les écoles en novembre et décembre 2020 :

- ◆ La Vigie de l'Eau auprès des **classes de CE et CM des écoles de Saint-Remimont, Vrécourt, Haréville et Bulgnéville** ;
- ◆ Les Petits Débrouillards auprès des **classes de maternelles des écoles de Vrécourt, Haréville, Dombrot-sur-Vair et Mandres-sur-Vair**.

Les enfants ont reçu, pour les plus grands, une bande dessinée sur les économies d'eau et la préservation de la planète, et pour les plus jeunes, un sablier pour limiter la durée des douches !

Ateliers développement durable

Deux **animations grand public** ont été proposées par la communauté de communes dans le cadre de la Fête de l'automne à Contrexéville, le 25 septembre et le 7 octobre 2020, en partenariat avec La Toupie. Des ateliers animés par la Vigie de l'Eau et l'association Les Petits Débrouillards ont accueilli une centaine de participants, qui ont reçu **un récupérateur d'eau de pluie ou un kit eco-d'eau**.

L'ensemble de ces actions de sensibilisation au développement durable sont soutenues financièrement par le programme européen LEADER



Ne perdez pas les pédales, optez pour la mobilité douce...et bas carbone

La communauté de communes vous accompagne pour l'achat d'un vélo électrique en vous remboursant jusqu'à 200 €

Depuis 2017, la communauté de communes accorde une subvention aux habitants du territoire pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, à hauteur de 40% du prix du vélo (plafonné à 200 € par bénéficiaire, sans conditions de ressources). Avec une enveloppe budgétaire de 20 000 €, les 100 premiers vélos peuvent être aidés chaque année. Au total depuis 2017, 320 personnes ont bénéficié de cette prime cette prime par la CCTE !

La reconduction de ce dispositif sera prochainement proposée lors du vote du budget 2021 de la communauté de communes.

Nouveau : La prime vélo électrique de l'Etat

Vous pouvez peut être bénéficier également d'une prime de l'Etat (sous conditions de ressources) pour l'acquisition de votre vélo électrique, du même montant que l'aide de la communauté de communes. Soit une aide globale de 400 € maximum.

Retrouvez les conditions du bonus vélo de l'Etat sur www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique



Pour nous contacter

Communauté de Communes Terre d'Eau

58 rue des anciennes halles - 88140 Bulgnéville

Tel : 03 29 05 29 24 / Mail : contact@cc-terredeau.fr

Retrouvez également toutes les informations et actus de la communauté de communes :

Sur le **site Internet** : www.cc-terredeau.fr

et la page **Facebook** : [«Communauté de Communes Terre d'Eau»](https://www.facebook.com/Communauté-de-Communes-Terre-d-Eau)

Editeur

Communauté de Communes Terre d'Eau

Directeur de publication

Christian Prévot

Crédits photos

CC Terre d'Eau, Pixabay, Oscar Vincent, Bernard Prud'homme

Photos de la couverture

Château Saulxures-lès-Bulgnéville
Lac des Récollets - Bulgnéville

Conception

Neftis

Impression

Lesoeur, papier recyclé certifié
FSC désencré et blanchi sans chlore

Date parution

Mars 2021

Nombre d'exemplaires :

9600